

CHER OFEN... QU'EST-CE QU'UNE INSTALLATION SOLAIRE PLUG-AND- PLAY ?



[?](#)

Brancher et le courant passe - Une installation solaire Plug&Play est censée être aussi simple à mettre en place. Mais est-ce vraiment si simple ? Et quelles sont les autorisations nécessaires pour de telles installations ?

L'[Office fédéral de l'énergie \[https://www.bfe.admin.ch/bfe/de/home.html\]](https://www.bfe.admin.ch/bfe/de/home.html) (OFEN) répond chaque année à des centaines de questions de citoyens. Sur energieplus, nous en reprenons quelques-unes sous le mot-clé "Cher OFEN...". Monsieur D. voulait savoir quelles autorisations étaient nécessaires pour installer un système solaire Plug&Play et à quoi il devait faire attention lors de l'achat.

L'une des principales caractéristiques d'une installation solaire Plug&Play est qu'elle ne nécessite pas d'installation complexe. La mise en place est si simple que l'on peut se charger soi-même du montage. On peut monter soi-même les panneaux solaires sur la balustrade d'un balcon, sans faire appel à un technicien. Pour les locataires, c'est une possibilité de produire eux-mêmes de l'électricité solaire. Ceux qui disposent de plus d'espace pourraient s'intéresser à un meuble énergétique : Des tables de jardin ou des cabanes de jardin avec des modules solaires intégrés, que l'on peut également installer soi-même.

Mais outre la facilité d'installation, ce qui caractérise surtout les installations solaires Plug&Play, c'est qu'il suffit de les brancher sur une prise électrique à la maison - comme leur nom (plug) l'indique. Nous sommes habitués à ce que l'électricité ne circule que dans un sens à la maison, à savoir vers les appareils que nous branchons. Or, l'électricité peut circuler dans les deux sens. Les installations solaires Plug&Play injectent l'énergie obtenue directement dans le circuit électrique existant et alimentent ainsi les appareils utilisés dans la maison.

La puissance de production d'une installation Plug&Play ne doit pas dépasser 600 watts. En cas de puissance supérieure, les câbles électriques du bâtiment pourraient être surchargés. Cela représenterait un risque d'incendie latent. La puissance limitée de l'installation ne permet certes pas d'obtenir d'énormes quantités d'électricité. Mais tout de même : dans un ménage de quatre personnes, environ 10 pour cent des besoins en électricité peuvent être couverts par une installation Plug&Play, en fonction de la consommation. L'électricité qui n'est pas utilisée est injectée dans le réseau électrique général via le compteur. Étant donné qu'en Suisse, les installations solaires n'ont droit à des mesures d'encouragement qu'à partir d'une capacité de production de 2000 watts, la Confédération ne met pas de fonds à disposition pour ces mini-installations solaires. En revanche, l'achat d'une installation Plug&Play est abordable : à partir de 600 francs, on y trouve son compte.

À quoi dois-je faire attention lors de l'achat ?

Lors du choix d'une installation Plug&Play, il faut choisir un modèle qui correspond le mieux à ses besoins et aux conditions d'ensoleillement. Le vendeur doit en outre obligatoirement établir une " déclaration de conformité [<https://www.bakom.admin.ch/bakom/de/home/geraete-anlagen/marktzugang-elektrischer-geraete/konformitaetserklaerung.html#:~:text=Die%20Konformit%C3%A4tserkl%C3%A4rung%20ist%20,> ". Celle-ci garantit que l'installation répond aux normes des ordonnances concernées. L'Office fédéral de l'énergie a compilé un aperçu des fournisseurs de panneaux solaires [<https://www.bfe.admin.ch/bfe/de/home/news-und-medien/publikationen.exturl.html/aHR0cHM6Ly9wdWJkYi5iZmUuYWWRtaW4uY2gvZGUvc3VjaGU=.html?keywords=&q=%C3%9Cbersicht+anbieter+solar&from=&to=&nr=>] pour les locataires dans un tableau Excel qui peut servir de première orientation. Sous l'onglet "Mini installations solaires", on trouve de bons fournisseurs d'installations solaires Plug&Play. La fiche d'information de SuisseEnergie [<https://www.energieschweiz.ch/gebaeude/solarstrom-mieterinnen-mieter/>] sur l'électricité solaire pour les locataires constitue également une entrée en matière utile sur le sujet (vous trouverez la fiche d'information au point 1).

Autorisations et obligation de déclaration

Normalement, l'installation d'un système Plug&Play ne requiert qu'une seule obligation de notification : il faut informer son gestionnaire de réseau électrique que l'on prévoit d'installer un système Plug&Play. Pour les locataires, il est également conseillé de prévenir la gérance de l'immeuble avant l'installation. Si l'on veut jouer la carte de la sécurité, on peut aussi se renseigner sur les prescriptions locales auprès de son administration communale ou du service cantonal de l'énergie [<https://www.endk.ch/de/kontakt/kantonale-energiefachstellen>]. On peut ainsi s'assurer, avant l'acquisition d'une installation, que le droit cantonal et communal est également respecté.

Pour ceux qui s'intéressent de plus près aux installations solaires Plug&Play, nous avons rassemblé des liens complémentaires. Si vous êtes locataire et/ou ne disposez pas d'un toit ou d'une façade, vous trouverez sur www.energieschweiz.ch/mieterinnen-solar [<http://www.energieschweiz.ch/mieterinnen-solar>] d'autres possibilités d'acquérir et de promouvoir l'énergie solaire. Vous trouverez de plus amples informations sur les installations solaires Plug&Play sur les sites Internet de [Swissolar](https://www.swissolar.ch/fuer-fachleute/aktuelle-fachinformationen/plug-play-photovoltaikanlagen/) [<https://www.swissolar.ch/fuer-fachleute/aktuelle-fachinformationen/plug-play-photovoltaikanlagen/>], de l'ESTI [https://www.esti.admin.ch/inhalte/pdf/MUB/Deutsch/Mitteilungen/2014_2013/2014-07_plug-play_d.pdf] et d'Energie-Environnement [<http://www.energie-umwelt.ch/elektrizitaet/1498>].

Lisa Brombach, Médias et politique, OFEN

20. JANUAR 2022



1 Vote(s), Durchschnitt: 5,00

2

KOMMENTARE

Trackbacks & Pingbacks

1. [Photovoltaïque: quelles solutions pour les locataires ? – Questions d'énergie – blog présenté par Romande Energie](#)

[...] environ 10% des besoins en électricité peuvent être couverts par ce type d'installations, précise l'OFEN. Le site energie-environnement.ch, plateforme d'information des services de l'énergie et de [...]

Antworten

2. Photovoltaïque: quelles solutions pour les locataires ? – Questions d'énergie

6. Juni 2022 um 8:24 Uhr

[...] environ 10% des besoins en électricité peuvent être couverts par ce type d'installations, précise l'OFEN. Le site energie-environnement.ch, plateforme d'information des services de l'énergie et de [...]

Antworten

Diese Website verwendet Akismet, um Spam zu reduzieren. [Erfahren Sie mehr darüber, wie Ihre Kommentardaten verarbeitet werden](#) .